



HEMEN-eko BILTZAR NAGUSIKO SOLASALDIEN HARITIK

Arrakasta ederra ukan zuen joan den abendoaren 13an Uztaritzen egin ginuen Biltzar Nagusiak. Hartuak izan diren erabakietan bat izan da gure heinean ikertzea nola munta ditaizken Unibertsitate arloko formakuntza baitezpadako batzu.

Lehen 3 berri paperak irakurleari laketu omen zaizkio. Huna beraz 4garren zenbakia. Huntan aurkituko duzue bizitegi partekatuetaz abiatua dugun gogoetaldiaren jarraipena. Hor daukazue halaber gure ikusmoldea lekuko hainbeste ekimenetan dirua aurreztearen beharraz.

Bestalde, nahi ukan ditugu ezagut arazi gurí hurbil garatzen ari diren 2 proiektu : alde batetik euskal diasporari buruzkoa, eta bestetik energia berriztagarrien saileko I-Ener sozietatearena.

Irakurle, ez beldur izan zure iritziaren jakin arazteko ! Hurrengo zenbakien onerako izanen litaik.

**Beñat JAUREGUY,
Lehendakaria**

EN PHASE AVEC L'ESPRIT DE L'A.G. DE HEMEN

Une bonne participation des adhérents a permis à l'AG de HEMEN d'orienter ses actions pour l'année 2015. Tout d'abord, il nous a été demandé de poursuivre les activités en cours, mais aussi de réfléchir à notre niveau sur les besoins en formations universitaires.

Les 3 premières newsletters semblent avoir été plutôt appréciées. Voici maintenant le n°4 qui relate notamment l'avancement de notre réflexion sur le thème de l'habitat partagé. Vous y trouverez également notre vision sur les besoins en épargne solidaire.

Enfin, il nous a paru intéressant de faire connaître 2 autres initiatives menées par des jeunes : l'une envers la diaspora basque, l'autre en vue de développer la production d'énergie renouvelable en Pays Basque.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ! Elles nous seront bénéfiques pour les prochains numéros de newsletter.

**Beñat JAUREGUY,
Président**

Le pays basque a un grand besoin d'épargne solidaire

Dès 1971, l'une des premières expériences de mobilisation de l'épargne solidaire fut menée en Pays Basque, autour du projet de l'entreprise Sokoa de Hendaia. Très vite, les qualités de gestionnaire du PDG Patxi Noblia permirent à l'entreprise de rémunérer ses actionnaires. Aujourd'hui, Sokoa cherche à rajeunir son actionnariat.

Grand militant économique, Patxi lança en 1979 le plan de contribution à la création de 1500 emplois qui reposait sur la constitution d'une société de capital-risque. Elle s'appelle Herrikoa qui affiche aujourd'hui un bilan de contribution à 3000 emplois. Herrikoa pourrait encore faire mieux si plusieurs autres milliers de personnes rejoignaient les 4500 actionnaires volontaires. Devenue société à capital variable, désormais elle peut à tout moment accueillir des actionnaires.

Parallèlement, se développent en Pays Basque les clubs d'épargne qui font également appel à l'épargne solidaire : des CLEFE et des CLEJ dont le but est d'accorder un prêt à une femme ou à un jeune voulant créer son entreprise.

D'autre part, personne ne voudrait imaginer une économie du Pays Basque sans agriculture paysanne. Pour cela, encore faut-il commencer par préserver le foncier agricole. On le sait de plus en plus menacé par une concurrence avec le foncier du bâti et des infrastructures. Le prix de la terre augmentant à une vitesse vertigineuse, de nombreux propriétaires sont attirés par la vente, au détriment de l'agriculture. Il fallait donc imaginer et mettre en place un outil financier permettant de stopper l'hémorragie de la terre vers d'autres destinations. C'est l'objet de la société Lurzaindia qui est déjà intervenue dans plusieurs affaires. Mais vu l'importance du marché foncier, pour être efficace dans sa mission de préservation de la terre nourricière, Lurzaindia aurait besoin d'un capital plus élevé. Objectif 2015 : recueillir une épargne supplémentaire de 200 000€.

De son côté, la Société I-ener que nous présentons par ailleurs dans cette newsletter, envisage de produire des énergies renouvelables. Elle voudrait contribuer à la diminution de notre dépendance énergétique. Pour réussir la concrétisation de ses premiers projets, I ENER qui a déjà convaincu plusieurs dizaines d'actionnaires doit atteindre un capital de 100 000 €.

Toute personne volontaire pour épargner, au gré de son intérêt, a actuellement le choix entre les sociétés et les outils financiers que nous venons d'énumérer.

Par ailleurs de nombreuses structures associatives s'efforcent de dynamiser l'économie du Pays Basque: Hemen, Lantegiak, Azia, Odace, Indar, Aldatu, EHLG, BLE, inter Amap Pays Basque ... Elles sont actives parce que quelques centaines d'adhérents acceptent de contribuer à leur financement, mais certaines connaissent de gros problèmes de trésorerie. Il existe également des dizaines d'associations culturelles et d'enseignement de la langue basque, les unes aussi utiles que les autres, fonctionnant essentiellement grâce à leurs donateurs.

Cependant, alors que la population du Pays Basque Nord approche maintenant de 300 000 habitants, et qu'une grosse partie de l'épargne locale sert à développer d'autres régions, le cumul des épargnants et divers donateurs ne s'élève certainement pas à plus de 15 000 foyers du Pays Basque.

L'économie locale, l'emploi, l'euskara et la culture basque sont pourtant l'affaire de tous, mais hélas trop de gens n'en ont pas conscience et gardent encore un certain esprit individualiste. Ne serait-il pas plus juste que chaque foyer contribue par son épargne à l'économie de sa région, plutôt que ce soit toujours les mêmes personnes qui redoublent d'effort ?

En tout état de cause, immense est le travail de mobilisation à faire parmi les habitants de ce territoire pour les convaincre de participer financièrement au développement local.

Par ailleurs, ne serait-il pas judicieux d'envisager des passerelles entre les diverses catégories d'épargne afin de mieux répondre aux urgences du moment, ou la mise en place d'un seul organe de collecte de l'épargne au service du développement de notre territoire ? Mais comment décider collectivement de ce qui est le plus urgent et des meilleures affectations de cette épargne ? Nous aimerions lancer le débat sur ces questions et recueillir vos suggestions et contributions à la réflexion.

I-ENER, l'énergie citoyenne et solidaire / Herritarren energia

Comme nous l'évoquons dans l'article sur les besoins en épargne solidaire, la jeune société I-ENER commence à obtenir des accords de Municipalités pour y installer des panneaux photovoltaïques. Pour devenir véritablement opérationnels, leur capital de départ est insuffisant. Ils auraient besoin de le doubler et leur objectif est assez facilement atteignable. Voilà pourquoi ils font appel à l'épargne solidaire. Toute personne intéressée peut donc d'ores et déjà souscrire. Pour en savoir plus, [cliquer ici](#).



Eusko Diaspora: proiektu bat munduan zehar diren Euskaldun guzientzat !

HEMEN Elkarateak pentsatzen du Iparraldeko Eusko Ikaskuntzak bultzatzen duen proiektu berri hau interesatuko zazuela. Gehiago jakiteko, [zapa hemen](#) berean eta irakur Maialen Zamponik aurkezturik.

Eusko Diaspora : un projet pour tous les Basques du monde

HEMEN pense que ce nouveau projet lancé par la société d'Études Basques, Eusko Ikaskuntza Iparralde vous intéressera. Pour en savoir plus, [cliquer ici](#) et lire la présentation faite par Maialen Zamponi.

Nouvelles des CLEFE

Le CLEFE Ametsa dispose actuellement d'un peu d'épargne. Toute femme porteuse d'un projet de création ou de développement d'une activité sur Amikuze-Oztibarre-Iholdi peut s'adresser à HEMEN.

Tél.: 05 59 52 56 02 – Mail: hemen@hemen-herrikoa.org

HABITAT PARTAGE

Le groupe de travail « habitat partagé » s'est réuni le 26-11-2014 autour de deux invités : Benoît Caussade, directeur du PACT et Yannick Fieux, chargé de projets urbains à l'EPFL PB.

Rencontre très fructueuse, car nos préoccupations rejoignent celles de ces deux organismes: notamment, le regroupement des habitants sur les centres bourgs et la récupération des bâtiments anciens.

Le directeur du PACT a évoqué le dispositif du Bail à Réhabilitation qui permet de rénover (et de restructurer différemment sous forme d'appartements) un bien immobilier par le preneur du bail sans que celui-ci ait besoin d'acheter le bien en question. Et le propriétaire du bien ou ses héritiers récupèrent le bien en bon état à la fin du bail, sans avoir supporté le poids de l'investissement. Pour plus de détails [cliquer ici](#).

Le bail est donc signé entre une personne privée (propriétaire d'une grande maison par exemple) ou une congrégation religieuse ou une collectivité locale et une structure habilitée (comme le PACT ou l'office HLM ou le COL) qui récupère l'argent investi à travers les loyers versés par les occupants des logements obtenus après rénovation.

Ce dispositif nous semble être une des solutions possibles pour favoriser des projets d'habitat partagé: ceux-ci pourront être mis en œuvre par une collectivité locale pour faire du logement social ou par un groupe d'individus qui ont envie de tenter une expérience d'habitat partagé et qui réfléchiront avec l'opérateur sur ce qui peut être mutualisé (jardin, salle commune, atelier de bricolage, garage, buanderie ...). Dans ce cas, les bénéficiaires des logements seraient locataires (y compris le propriétaire s'il veut rester dans sa maison) et pourraient recevoir une aide au logement le cas échéant.

Autre possibilité : rénover un vieux bâtiment, une vieille ferme ou construire une petite résidence dans le cadre d'une coopérative de logements, ce qui permet réduire les coûts et de sortir du marché spéculatif les résidences ainsi créées. Il s'agit maintenant de recenser :

- les personnes, associations, congrégations, collectivités locales qui disposent de biens immobiliers à réhabiliter et seraient intéressées par le dispositif décrit ci-dessus ou qui disposent de terrains qui pourraient être mis à disposition à un prix modique pour faciliter un projet collectif de construction
- les personnes qui seraient tentées par un projet d'habitat collectif et participatif
- les architectes et travailleurs du bâtiment intéressés par ce genre de projets et prêts à collaborer avec des tarifs équitables.

Si vous faites partie des catégories de personnes ou entités concernées, faites vous connaître à Hemen au 05 59 52 56 02. E-mail : hemen@hemen-herrikoa.org